

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Karine Lemieux](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6e9c93978485b38d1ae3b6d5>

Date d'obtention : 2021-04-21 21:05:12

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Parler au témoin de la situation ou à la victime.
 2. Évaluer la situation avec bienveillance pour déterminer les éléments suivants: amorce, nature, intentions et étendu.
 3. Vérifier l'information auprès du témoin ou de la victime. Spécifier à tous de ne pas parler de la situation pour préserver l'intégrité de la victime.
 4. Parler à l'instigateur sans nommer les noms de ceux qui ont dénoncé la situation.
 5. Déterminer si l'acte est impulsif ou malveillant.
- Si impulsif: remplir grille d'évaluation de l'incident
Si malveillant: communiquer avec les policiers
Dans les 2 cas, confisquer le cellulaire.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il faut prendre le temps de bien analyser la situation en rencontrant individuellement tous les élèves impliqués dans la situation.

Qu'il est important de rester dans notre mandat et de ne pas se transformer en policier, soit en questionnant un instigateur lors d'acte malveillant ou en rencontrant un autre jeune à la demande de la police.

Je retiens également qu'il est important de ne pas intervenir sur des éléments qui proviennent de la famille, de la maison. C'est vers les policiers qu'il faut rediriger ces situations.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Parler au jeune instigateur qui nous amène à analyser s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant.

Parfois les différentes versions des faits rapportées par des adolescents peuvent être teintées par de l'interprétation.

Il arrive aussi qu'un groupe d'amis invente une histoire concernant un garçon pour se venger d'une rupture, par exemple.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

